



Association des **P**sychologues de  
l'**A**ccompagnement **P**rofessionnel

Siège social :  
15 rue St Hubert  
31500 Toulouse

## Procès-verbal de l'assemblée générale

Le mercredi 23 septembre, à 17H00, les membres fondateurs et membres adhérents se sont réunis sur convocation du Président de l'APAP.

Sont présentes les personnes suivantes :

- Florent BONNEL Président
- Virginie GALBANI Secrétaire
- Pierrick THIBAUT Trésorier
- Jean-François MAFFRE Trésorier adjoint
- Patricia MARTY Membre adhérent
- Fanny RAMES Membre adhérent
- Fabienne REY Membre adhérent
- Patrick CRAZNIER Membre adhérent
- Christophe COSTES Non membre
- Marianne SAURET-CHAUVET Non membre

L'assemblée est présidée par Florent BONNEL en sa qualité de Président. Le secrétariat est assuré par Virginie GALBANI.

Le Président constate que 6 membres sont présents ou représentés, le nombre total de voix est ainsi de 10. Le Président déclare alors une assemblée générale extraordinaire afin de délibérer et prendre des décisions.

### **Le Président de séance rappelle l'ordre du jour qui est le suivant :**

- 1/ Présentation du rapport moral pour l'exercice écoulé.
- 2/ Vote pour l'Approbation des comptes du premier exercice de l'association du 23/12/2008 au 23/09/2009.
- 3/ Vote pour l'approbation du rapport d'orientation (Présentation des modalités des groupes d'analyse des pratiques, présentation du projet d'Atelier, présentation des projets de conférences).
- 4/ Vote pour la nomination du Conseil d'Administration.
- 5/ Montant de la cotisation 2010.
- 6/ Questions diverses.

1<sup>er</sup> RESOLUTION : L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral sur l'exercice écoulé, approuve ledit rapport dans toutes ses dispositions.

2<sup>eme</sup> RESOLUTION : Après lecture du rapport financier relatif aux comptes de l'association pour l'exercice 2008/2009, l'Assemblée générale approuve ledit document tel qu'il lui a été présenté.

3<sup>eme</sup> RESOLUTION : Après lecture du rapport d'orientation concernant la présentation des modalités des groupes d'analyse des pratiques, la présentation du projet des ateliers et la présentation des projets de conférences, une demande d'information a été soulevée concernant le cadre et la méthodologie des Ateliers. Suite aux échanges, l'Assemblée générale approuve ledit rapport dans toutes ses dispositions.

4<sup>eme</sup> RESOLUTION : Il est procédé à l'élection des administrateurs sur proposition à main levée.

Est déclarée élue au Conseil d'Administration :

- Fabienne REY

5<sup>eme</sup> RESOLUTION : L'Assemblée générale décide de maintenir le montant des cotisations à 20 €.

6<sup>eme</sup> : Aucune question diverse n'a été évoquée.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17H45 afin de pouvoir participer à la conférence prévue à 18H00.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président, la secrétaire et l'Administrateur.